

# Cross

## Article 1 : Principe général

1.1 L'UGSEL organise chaque année des championnats nationaux individuels et par équipes pour les jeunes filles et les jeunes gens des catégories Minimes 1, Minimes 2, Cadets et Juniors, ainsi qu'un championnat par équipe pour les jeunes filles et les jeunes gens de la catégorie benjamin 2 licenciés conformément aux Règlements Généraux.

1.2 Tout élève doit obligatoirement être licencié avant les épreuves qualificatives de comité ou de territoire lorsqu'elles ont lieu.

En l'absence d'une organisation d'épreuve de qualification territoriale, la date limite d'organisation territoriale figurant au calendrier national de l'année en cours vaut date limite pour la prise de licence.

Toute demande de licence pour une participation aux Championnats Nationaux après la date limite qualificative du territoire sera refusée.

1.3 En championnat national les courses sont disputées séparément dans chaque catégorie.

1.4 Il n'y a pas de classement individuel dans les catégories benjamin 2 et benjamine 2.

## Article 2 : Distances

Ces championnats se disputent sur les distances fixées par la Commission Sportive Nationale (tableau ci-dessous)

	FILLES		GARCONS	
	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum
BENJAMIN(E) 2	1,7 km	2 km	2,2 km	2,5 km
MINIMES 1	2,2 km	2,5 km	3 km	3,5 km
MINIMES 2	2,2 km	2,5 km	3 km	3,5 km
CADETS(TES)	3 km	3,5 km	4 km	4,5 km
JUNIORS	3 km	3,5 km	<b>4 km</b>	<b>5 km</b>

Les résultats des championnats de comité et territoriaux doivent être envoyés au Secrétariat National avec l'indication de la distance parcourue.

## Article 3 : Qualification

3.1 Les qualifications sont effectuées par la Commission Sportive Territoriale, conformément à l'article 10.3 des Règlements Généraux et à l'alinéa 3.2 ci-dessous. **Les athlètes qualifiables à titre individuel et faisant partie d'une équipe qualifiée, pourront être retirés par le territoire de la liste des qualifiés individuels au bénéfice d'autres athlètes.**

3.2 Pour chacune des catégories benjamin et benjamine 2, chaque territoire a droit à 2 équipes. Ces catégories ne peuvent bénéficier de l'attribution de quotas supplémentaires acquis par le territoire l'année précédente. Les quotas supplémentaires sont calculés sur les résultats par équipes des catégories minime, cadet(te) et junior.

## Article 4 : Composition des équipes

4.1 Chaque équipe se compose de 4 athlètes au minimum et de 5 au maximum.

4.2 Une A.S. ayant plusieurs équipes qualifiées dans la même catégorie doit obligatoirement donner la composition nominative de chacune de ses équipes.

4.3 Dans le cas où une équipe qualifiée ne peut présenter 4 concurrents au départ, les athlètes non qualifiés à titre "individuel" pourront participer à la compétition, mais figureront "hors concours" dans le classement individuel en catégories minime, cadet(te) et junior.

4.4 Une A.S. ayant une équipe qualifiée doit obligatoirement y inclure ses qualifiés individuels.

4.5 Le dépôt de la composition des équipes doit se faire dans les délais fixés par les Services Nationaux de l'UGSEL.

4.6 La composition des équipes devra être déposée par les enseignants EPS sur USPORT 96 heures avant le début des championnats. Après cette date, les inscriptions sur USPORT seront fermées. Les modifications d'équipe ne seront ensuite acceptées par le directeur de réunion et le représentant de l'Ugsel Nationale que sur présentation d'un justificatif (certificat médical - lettre du chef d'établissement - convocation à un examen) ou si cela invalide l'équipe.

## **Article 5 : Classement par équipes**

5.1 Le classement par équipes s'effectue dans chaque catégorie par addition des places des quatre premiers de chaque équipe. Sera classée première l'équipe totalisant le moins de points. En cas d'ex-aequo, la place du quatrième classé de chaque équipe servira à départager les équipes.

5.2 Quatre individuels d'une même A.S. ne peuvent prétendre au classement par équipes si cette A.S. n'a pas été qualifiée pour la compétition par le niveau précédent (territorial ou de comité).

5.3 Toute équipe incomplète à l'arrivée n'apparaît pas dans le classement par équipe.